



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 12 février 2015

Conseillers communautaires en exercice : 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 6.1, 6.2, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 8.1, 8.2.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 23h10.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à partir du 1.1.1), M. Nicolas BODIN (jusqu'au 1.1.1), M. Pascal BONNET (à partir du 1.1.1), M. Emile BRIOT (jusqu'au 1.2.2), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD (à partir du 1.1.1), M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.2.2), Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA (jusqu'au 1.2.1), M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'au 0.2), M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Milna SEBBAH, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 1.1.1), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY (à partir du 1.1.1), Mme Chantal JARROT Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 1.1.1) Busy : M. Alain FELICE (à partir du 0.2) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagne : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauxenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISSON Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : Mme Brigitte ANDREOSSO, M. Yves GUYEN (à partir du 1.1.1) Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Oriane DELAGUE (jusqu'au 0.2), M. Eric PETIT Genes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : Mme Martine GIVERNET, M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK (à partir du 1.1.1) La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Les Auxons : M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT, Mme Francine MARTIN Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT, Mme Ada LEUCI (à partir du 1.1.1) Montfaucon : M. Pierre CONTOZ, Mme Corinne PETER Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Pascale HANUS Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 2.4) Nancray : M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARCLOS Noiron : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 1.2.1) Osselle : Mme Sylvie THIVET Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON Pirey : Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE (à partir du 0.2) Pouilly-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Routelle : M. Daniel CUCHE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : Mme Laurence GUIBRET (jusqu'au 1.1.1) Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire-Arcier : M. Charles PERROT (représenté par M. André RUBRECHT) Vaire-le-Petit : M. Jean-Noël BESANCON Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Étaient absents : Besançon : M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Abdel GHEZALI, M. Thierry MORTON, Mme Laetitia SIMON, M. Michel VIENET Chalezeule : Mme Andrée ANTOINE Champoux : M. Philippe COURTOT Chemaudin : Mme Marie-Pascale BRIENTINI Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON, M. Philippe GUILLAUME Dannemarie-sur-Crête : Mme Catherine DEMOLY, M. Gérard GALLIOT Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux : M. Patrick CORNE Morre : Mme Marie-Christine MARTINET Novillars : Mme Christine BITSCHENE Pouilly-les-Vignes : Mme Annie SALOMEZ Roche-lez-Beaupré : Mme Nicole WEINMAN Saône : M. Yorand DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT Serre-les-Sapins : Mme Valérie BRIOT Thise : M. Alain LORIGUET

Secrétaire de séance : M. Marcel FELT

Procurations de vote :

Mandants : AS. ANDRIANTAVY (jusqu'au 0.2), T. BIZE, N. BODIN (à partir du 1.1.2), P. BONTEMPS, C. CAULET, YM. DAHOUI, D. DARD (jusqu'au 0.2), B. FALCINELLA (à partir du 1.2.2), A. GHEZALI, C. MICHEL (à partir du 1.1.1), T. MORTON, M. VIENET, A. ANTOINE, C. DEMOLY, G. GALLIOT, Y. GUYEN (jusqu'au 0.2), O. DELAGUE (à partir du 1.1.1), MC. MARTINET (jusqu'au 2.4), C. BITSCHENE (jusqu'au 1.2.1), S. GAUTHEROT, A. SALOMEZ, Y. DELARUE, V. BRIOT, A. LORIGUET (jusqu'au 1.1.1)

Mandataires : C. MICHEL (jusqu'au 0.2), C. LIME, K. ROCHDI (à partir du 1.1.2), D. SCHAUSS, A. POULIN, R. REBRAB, J.L. FOUSSERET (jusqu'au 0.2), D. POISSENOT (à partir du 1.2.2), F. GERDIL-DJAOUAT, AS. ANDRIANTAVY (à partir du 1.1.1), M. LOYAT, L. FAGAUT, C. MAGNIN-FEYSOT, F. GALLIOU, G. BAULIEU, B. ANDREOSSO (jusqu'au 0.2), E. PETIT (à partir du 1.1.1), J.M. CAYUELA (jusqu'au 2.4), P. BELUCHE (jusqu'au 1.2.1), A. GIRARCLOS, J.M. BOUSSET, M. DONEY, C. THIEBAUT, L. GUIBRET (jusqu'au 1.1.1)

Délibération n°2015/002713

Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques de la Liste des Emplois Permanents - Création de postes

Ajustements techniques de la Liste des Emplois Permanents - Création de postes

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Inscription budgétaire
« Charges de personnel » Budget principal

Résumé :

Sybert : conformément à la décision du comité syndical du 9 décembre 2014, il est proposé la création de 7 postes (1 poste de catégorie B et 6 postes de catégorie C).

Direction Stratégie et Territoire : il est proposé la création d'un poste de chargé de mission Smart City.

I. Création de 7 postes à temps complet au Sybert

Le SYBERT a engagé la construction d'une installation de tri-massification (ITM) par plusieurs décisions successives.

Cet équipement permettra au SYBERT d'accueillir et de trier la totalité des encombrants de déchetteries pour en extraire les fractions valorisables sous forme de matière ou d'énergie, alors que ce flux est actuellement enfoui en centre de stockage à FONTAINE-LES-CLERVAL. Cela permettra d'améliorer le taux de valorisation, de limiter les transports et les coûts (2 m€ par an).

Cet équipement servira également de quai de transfert pour le verre ou en cas de panne sur les équipements industriels ; il présente d'autres fonctionnalités annexes.

La mise en service de cette installation est prévue en juillet 2015.

Par délibération du 21 octobre 2014, le Comité syndical a retenu la régie comme mode d'exploitation de l'installation de tri-massification du SYBERT, puis a décidé, par délibération du 9 décembre 2014, la création d'un poste de responsable d'exploitation et de six agents d'exploitation et de leur recrutement.

Il est donc proposé la création des postes suivants :

- un **responsable exploitation installation tri massification**, relevant du cadre d'emploi des techniciens principaux (catégorie B, filière technique) et ayant notamment pour missions de :
 - coordonner les actions des différentes parties sur le site (usager/prestataire/exploitation) en faisant respecter les règles de sécurité ;
 - piloter l'exploitation de l'ITM ;
 - préparer l'organisation des postes ;
 - donner les directives pour organisation et optimisation du tri et du travail ;
 - gérer les stocks et prendre les décisions associées ;
 - participer à la démarche qualité/sécurité/environnement et mettre en œuvre les différentes démarches associées ;
 - encadrer les agents logistiques ;
 - coordonner les opérations de maintenance avec le responsable maintenance du pôle industriel ;
 - gérer l'exploitation de l'ITM dans le respect de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter et des règles en vigueur ;
 - gérer les arrivées et départs des matières en concertation avec le responsable logistique.

- six **agents d'exploitation** relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques (catégorie C, filière technique) et ayant notamment pour missions de :
 - assurer les missions de transfert et de déplacement des caissons de stockage et de tout autre équipement (distribution de composteurs...) ;
 - assurer la manipulation et le filmage des balles issues des presses ainsi que l'alimentation des presses (balles et polystyrène) ;
 - accueillir et orienter les différents intervenants, notamment les entreprises sous-traitantes dans le respect de la démarche QSE ;
 - trier les déchets principalement à l'aide de la pelle à grappin, et ponctuellement de façon manuelle ;
 - assurer des missions d'entretien des locaux et du matériel.

Il s'agit de personnels qualifiés, chauffeurs et grutiers, titulaires notamment du permis C (EC appréciée) et FIMO ou FCO en cours de validité, de CACES, R 389-3, R 372-9 et R 372-2 (si possible).

II. Création d'un poste de chargé de mission Smart City à temps complet au sein de la Direction Stratégie et Territoire

Il est proposé la création d'un poste de chargé de mission au sein de la Direction Stratégie et Territoire relevant du cadre d'emploi des attachés territoriaux (catégorie A, filière administrative) et ayant pour missions de :

- concevoir et animer la stratégie Smart City de la Ville de Besançon et de la CAGB ;
- mettre en œuvre la stratégie, son phasage et assurer la cohérence des interventions dans les organisations ;
- co-animer des projets mis en œuvre par les directions opérationnelles ;
- apporter des éléments d'aide à la décision aux élus et à la direction générale dans le respect de la gouvernance ;
- coordonner le développement des usages numériques en lien avec l'expertise technique et le référent informatique ;
- identifier, expertiser et proposer aux élus et à la direction générale les nouveaux projets susceptibles d'entrer dans la stratégie Smart City ;
- vérifier la pertinence de ces projets avec les besoins du territoire, des usagers et des politiques publiques ;
- concerter les acteurs privés et publics contribuant aux développements de nouveaux usages, proposer des synergies et des coopérations avec les autres collectivités ;
- identifier les financements publics et privés adaptés aux projets sélectionnés ;
- valoriser la démarche de Smart City sur le territoire et dans le cadre de stratégie de communication et d'attractivité du territoire.

A la majorité, 2 contre et 2 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la création d'un poste relevant du cadre d'emploi des techniciens territoriaux (catégorie B, filière technique),
- la création de 6 postes relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (catégorie C, filière technique),
- la création d'un poste relevant du cadre d'emploi des attachés territoriaux (catégorie A, filière administrative),
- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents.

Sincèrement

Jm
Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 123

Contre : 2

Abstentions : 2

